

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés :

Nom : SCHEIDECKER Prénom : Béatrice

Adresse : 25, chemin de Ste Perpétue – 84290 LAGARDE-PAREOL – Tél. : 06 42 30 91 52

dénommée le bailleur d'une part, et :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : mail :

dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière du au

Personnes hébergées :adultes

Adresse de la location : 708 route du Poursollet – 38350 L'ALPE DU GRAND SERRE

Type de location : chalet (surface habitable : 85 m²)

Montant du loyer :euros charges comprises

(eau, électricité à hauteur de 800 kwh pour un séjour d'une semaine)

Supplément ménage fin de séjour (95 €) : oui non

Taxe de séjour en sus uniquement pour pers > 18 ans

Les arrhescorrespondant à 20% du montant de la location, doivent être versées par le locataire lors de la réservation.

Le solde de et la taxe de séjour devront être acquittés avant l'arrivée (chèque ou virement) ; un dépôt de garantie d'un montant de 1000 € (par chèque) devra être remis à Mme Beras le jour d'arrivée, soit le

Mode de règlement :

. chèque au nom de Béatrice SCHEIDECKER

. virement : Madame SCHEIDECKER – IBAN **FR76 1027 8089 9200 0206 8240 126 BIC CMCIFR2A**

Sont annexés à ce contrat dont ils font partie intégrante :

- les conditions générales de location
(dont un exemplaire est à retourner signé)
- le descriptif des lieux loués
- un plan d'accès

Fait en deux exemplaires à, le

Le Bailleur, Béatrice SCHEIDECKER

Le locataire, mention « lu et approuvé »



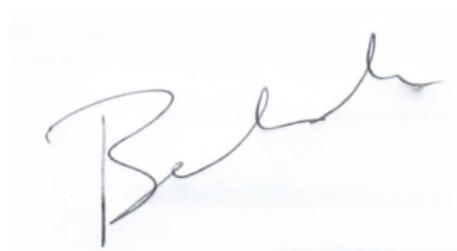
CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles ci-après que le locataire s'oblige à prendre en compte :

1. La réservation est ferme à compter de la réception du chèque correspondant à 20 % du montant total de la location, avec un délai de sept jours pour la réception du chèque après une réservation par téléphone ou par courriel.
2. Les heures d'arrivée sont fixées au **samedi après-midi à partir de 14h** et les heures de départ fixées au **samedi matin avant 12 h**, sauf disposition contraire convenue entre les parties.
A l'arrivée comme au départ du locataire, un rendez-vous doit être pris préalablement par téléphone avec Madame BERAS (06 51 65 81 38) pour la remise des clés à l'arrivée et pour l'état des lieux au départ. En cas d'arrivée tardive (19h20h), un supplément de 10 euros vous sera demandé.
3. Il est convenu qu'en cas de désistement du locataire les arrhes versées restent acquises au bailleur. Néanmoins si le chalet a pu être reloué par le bailleur, à sa seule discrétion, pour la période concernée, les arrhes pourront être reversées au locataire qui s'est désisté. En cas de désistement du bailleur les arrhes versées lors de la réservation seront remboursées au double au locataire par le bailleur. **SPECIAL COVID : si les mesures sanitaires ne permettent pas au locataire de se rendre sur les lieux ou remettent en cause l'ouverture de la station, les arrhes seront intégralement restituées.**
4. Le prix de la location inclut la consommation électrique de 800 kwh suffisante pour assurer sans gaspillage le chauffage du chalet et la production d'eau chaude sanitaire par semaine d'occupation. En cas de dépassement, le coût des kilowatt-heures supplémentaires sera ajouté au montant de la location au prix unitaire de 0,25 € à valoir sur le dépôt de garantie de 1000 € versé à l'arrivée. Un relevé contradictoire de l'index du compteur EDF sera effectué avec Madame BERAS à l'arrivée du locataire comme à son départ.
5. Il est fait obligation au locataire d'occuper les lieux personnellement, de les habiter "en bon père de famille" et de les maintenir en bon état d'entretien. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du locataire.
6. Un cahier de séjour est mis à disposition des locataires pour exprimer leur expérience et faire part d'éventuelles suggestions dont le propriétaire tiendra compte pour l'amélioration du chalet.
7. Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couettes et oreillers, tels qu'ils sont listés dans l'état descriptif annexé au contrat. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au locataire à son départ, le prix du nettoyage des locaux loués (fixé forfaitairement à 95 €), la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couettes rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, plafonds, tapis, vitres, literie, etc.
8. Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis et doivent être apportés par le locataire.
9. **Le locataire doit être titulaire d'un contrat d'assurance** en cours de validité souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable **couvrant les risques locatifs et sa responsabilité en cas de dommages** aux biens loués. Il doit s'assurer que les personnes occupant le chalet sous sa responsabilité bénéficient de la même couverture d'assurance. Le justificatif devra être envoyé par mail avant d'occuper les lieux.
10. Les règlements y compris dépôt de garantie devront être faits par chèque libellé au nom de **Béatrice SCHEIDECKER** et remis à Madame BERAS lors de la remise des clés. Le chèque de dépôt de garantie sera restitué au locataire lors de son départ contre le règlement de l'éventuel dépassement de consommation électrique et autres retenues possibles évoquées à l'article 5 ci-dessus.

Le bailleur
Béatrice SCHEIDECKER

Le locataire
Mention « lu et approuvé »



ETAT DESCRIPTIF

REZ DE CHAUSSEE

Atelier-Cellier

- Nombreux outils
- 1 machine à laver le linge (5 kg).

Pas d'utilisation en hiver en raison des risques de gel

Salle de Ping-pong

- 1 table de ping-pong avec raquettes et balles

PREMIER NIVEAU

Séjour

- 1 canapé trois places
- 2 fauteuils
- 2 chaises
- 1 table basse
- 1 bahut deux portes
- 1 bahut une porte
- TV écran plat / mini-chaîne radio et lecteur DVD (+ une vingtaine de DVD à disposition)

Cuisine

- 1 table rectangulaire (8 couverts)
- 1 banc
- 3 tabourets
- 1 cuisinière électrique (4 plaques + 1 four)
- 1 réfrigérateur avec compartiment pour surgelés
- 1 four micro-ondes
- 1 lave-vaisselle capacité 12 couverts

Ustensiles de cuisine

- 1 grande cocotte-minute,
- Casseroles, poêles, fait-tout,...
- 1 cafetière électrique
- 1 bouilloire électrique
- 1 grille-pain
- 1 batteur électrique + 1 mixer à soupe
- 1 appareil à raclette
- 1 appareil à fondue
- 1 crêpière
- 1 cuit vapeur

DEUXIEME NIVEAU

Chambre 1 avec lit double (140 x 190 cm)

- 1 protège matelas,
- 1 couette + 2 oreillers avec taies de protection
- 2 tables de nuit
- 1 chaise
- 1 secrétaire
- 1 placard double

Chambre avec lits superposés

- lits superposé 90 x190 cm
- 2 protège matelas,
- 2 couettes + 2 oreillers avec taies de protection
- 1 commode
- 1 chaise
- 1 miroir

Salle de douche

- 1 cabine de douche
- 1 lavabo avec miroir, tablettes et porte-serviettes
- 1 petite poubelle
- 1 tapis de bains (changé entre chaque location)

WC séparé

- 1 pot pour bébé
- 1 petit poubelle
- 1 balayette
- produits d'entretien (attention fosse septique)

TROISIEME NIVEAU

Chambre double

- 1 lit 140 x 190 cm
- 1 protège matelas
- 1 couettes + 2 oreillers avec taies de protection
- 1 commode
- 1 table de nuit
- 1 chaise
- 1 meuble lavabo avec miroir et porte-serviettes + petite poubelle
- 1 petit placard de rangement + 1 sèche-cheveux
- 1 étendoir rétractable (sur les poutres)

Chambre jeunes (ouverte)

- 1 matelas 90 x190 cm
sur bat-flanc avec protège matelas
- 1 matelas 120 x 190 cm avec protège matelas
- 2 couettes + 2 oreillers avec taies de protection
- 1 lit de bébé parapluie
- 1 chaise haute pour bébé
- 1 baignoire pour bébé
- 2 tréteaux + planche (table d'appoint)
- 1 table à repasser et fer à vapeur
- 1 étendoir + 1 étendoir rétractable (sur les poutres)
- 1 tapis
- 1 commode
- 2 chaises
- 1 aspirateur

**Linge de maison non fourni - Chauffage électrique par convecteurs
3 places de parking privées au-dessus du chalet, en bord de route.**

